

erreur et je me permets d'ajouter que cette erreur ressemble fort à une sottise.

Je termine par ces mots. Le gouvernement devra se mettre à l'œuvre et jouer de finesse pour remédier à cet état de choses au plus tôt. Ce n'est pas une question à remettre à demain. Il devrait adopter le slogan traditionnel «agir maintenant» en instituant un comité parlementaire pour étudier toute cette affaire et recommander des mesures pour y remédier. Il s'assurerait ainsi la collaboration unanime des députés. Il devrait sévir contre les compagnies qui volent les cultivateurs et tous les contribuables canadiens en augmentant inutilement le prix des machines agricoles de toutes sortes. Cette tendance est inflationniste et fait du tort au pays tout entier. Généralement, elle décourage l'initiative des petits entrepreneurs privés et crée d'énormes problèmes aux hommes politiques de tous les partis, même s'ils ont la peau dure.

• (5.20 p.m.)

Tous les partis de l'opposition appuieront, je crois, les mesures que le gouvernement prendra pour améliorer la situation. Les fabricants de machines agricoles devraient être forcés de fermer leurs portes dès demain s'il ne parviennent pas à expliquer logiquement la montée en flèche du coût de ces machines. Cet état de choses se retrouve dans bien des régions. Peut-être sommes-nous les premiers responsables. Il en va de même pour le coût de la construction. On se demande pourquoi le coût du logement a monté. Nous semblons oublier la taxe de vente de 11 p. 100 et l'augmentation des taux d'intérêt; le coût des machines agricoles s'en ressent.

Si c'est de notre faute, nous devons prendre des mesures pour lever certains obstacles. Nous devons exercer des pressions sur les intéressés pour réduire le prix des machines agricoles, de sorte que nos cultivateurs puissent réaliser un bénéfice à la fin de l'année. Les profits ne devraient pas tous aller aux compagnies de machines agricoles, mais contribuer à l'amélioration du niveau de vie du cultivateur et du peuple canadien en général.

Voilà, monsieur le président, les deux questions dont je voulais saisir le comité. C'est la responsabilité du gouvernement. Je parle de la montée en spirale du prix des machines agricoles. La même remarque vaut pour le coût de production de n'importe quelle marchandise au Canada, mais nous nous préoccupons présentement de la situation faite à nos cultivateurs. Nous devons leur garantir qu'ils pourront vendre leurs produits. Le gouvernement a une responsabilité à cet égard. J'ai

[M. Langlois (Mégantic).]

hâte d'entendre les explications du ministre et de connaître ses intentions sous ce rapport.

M. Olson: Monsieur le président, je suis le premier représentant de ce côté-ci de la Chambre à participer à ce débat. C'est que la situation s'aggrave lorsque le prix de vente du blé canadien subit d'importantes fluctuations. J'ai écouté avec intérêt les remarques du député de Bow-River. A mon avis, il avait préparé un discours bien étoffé mais après que le ministre eut fini de parler, les arguments du député ont perdu beaucoup de poids.

J'ai aussi écouté avec une oreille attentive les propos des autres députés. Le représentant de Springfield s'est plaint de ce qu'on ait négligé de prendre les mesures qui s'imposaient en juillet et août. J'ai écouté de député d'Okanagan-Revelstoke. Il a été des plus intéressants puisqu'il était disposé à m'attribuer beaucoup de mérite pour avoir su si tôt persuader le gouvernement de prendre les dispositions que le ministre a annoncées aujourd'hui.

Je lui sais gré de m'avoir rendu cet hommage, mais je crains que les faits ne démontrent que je ne le mérite pas. Le ministre a prononcé un discours à Winnipeg le mardi 14 septembre au colloque sur les avantages commerciaux de la négociation Kennedy. Il a alors déclaré sans ambages que, d'après lui-même et son gouvernement, les cultivateurs de l'Ouest canadien peuvent compter que les prix minimums figurant dans le nouvel accord conclu à Genève seront les prix de vente du blé. Je citerai un passage du discours du ministre. Il a déclaré:

Je ne veux pas fournir de précisions maintenant, mais je peux vous assurer que nous nous efforçons de vendre des quantités maximums de blé aux meilleurs prix possibles. Bien que l'Accord ne soit pas encore en vigueur, j'espère que les prix du blé fluctueront entre les taux maximums et minimums. Sinon, il faudra alors envisager particulièrement l'adoption de mesures pour s'assurer que la Commission du blé touchera le prix minimum.

(Applaudissements)

Il y a tout juste deux semaines, le ministre indiquait bien clairement que le gouvernement entendait faire en sorte que la Commission canadienne du blé obtienne pour le cultivateur au moins le prix minimum en matière de distribution, comme le prévoit le nouvel accord sur le blé. Aussi, tout en remerciant le député d'Okanagan-Revelstoke, je crains que le fait pour moi d'être de ce côté-ci de la Chambre soit survenu quelque peu après la déclaration où le ministre a indiqué clairement sa position et celle du gouverne-